Toiles@penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Conclusions

Philippe Luckx

Dossier n° 2018 - 024

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Chemsi Cheref-Khan, André Dejaegere,
Anne-Marie Geritzen, Michèle Mignon, Jacques Ch. Lemaire

Rubriques
Publications – Radio – Télévision

Publications
Coralie Peres-Vogels
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat
Fabienne Vermeylen
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :
Iban : Be46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet
http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2018 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) **:**

n° 109 – *La Fondation pour l'assistance morale aux détenus*
n° 110 – *Que peut-on attendre d'un dialogue interconvictionnel ?*
n° 111 – *Islams et musulmans d'Europe à l'épreuve du libre examen*
n° 112 – *Francs-Parlers 2018*

Cannabis, réglementons !

Conclusions

Philippe Luckx
Directeur du *Centre d'Action laïque* de Charleroi

Le 6 décembre 2018, à Charleroi, le *Centre d'Action laïque* a proposé une journée de réflexion dans le cadre de sa campagne communautaire « Cannabis, réglementons ! ».

Au cours de cette journée, tout d'abord, nous avons pu apprendre que cette envie de l'être humain, qui cherche à modifier son état de conscience, n'est pas nouvelle. Le site de Göbekli Tepe[1], par exemple, nous en montre déjà des traces qui remontent à plus de dix mille ans. Historiquement, plutôt que la condamnation que nous connaissons aujourd'hui, c'est l'insouciance qui a majoritairement primé. Il y a toujours eu de la consommation de produits psychotropes, mais on s'en fichait éperdument.

Avec le XX^e^ siècle, nous sommes entrés dans un nouveau paradigme résolument moraliste. La consommation existe toujours, mais on voit apparaître des lois qui l'interdisent. Or, tout le monde s'accorde sur l'échec de cette nouvelle approche. La prohibition est très coûteuse, la consommation ne diminue pas, l'absence de réglementation induit une menace pour la santé publique, les *dealers* s'enrichissent, la criminalité augmente…

Pour l'avenir, l'idée serait de se diriger vers un nouveau paradigme, centré sur la personne, pour nous distancer de cette approche moraliste

[1] *Göbekli Tepe* est un site archéologique occupé de la fin du Mésolithique au début du Néolithique. Il est situé au sud-est de l'Anatolie, région de l'actuelle Turquie située près de la frontière avec la Syrie. Le toponyme turc *Göbekli Tepe* signifie « Colline au nombril », en référence à sa forme. Le site archéologique est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en juillet 2018.

inefficace, centrée sur la substance, qui ne prend pas en considération les besoins et envies de l'individu. Pour justifier cette dynamique, les arguments ne manquent pas.

Focaliser notre attention sur le produit évite de perpétuer les classifications actuellement actives qui ont tendance à relativiser la problématique de la dépendance en fonction du produit auquel elle s'attache. Entre, le tabac et l'alcool considérés comme des substances « à moindre risque », et toutes les autres drogues qui figurent dans la liste des « stupéfiants », il y a une sémantique qui joue un rôle important sur la manière dont nous les percevons.

Or, d'un point de vue psychanalytique, peuvent être considérés comme drogues l'ensemble des produits qui nous offrent une distraction, passagère, grâce à laquelle nous pouvons oublier notre condition humaine et l'inévitabilité de notre mort. Ce faisant, nous pourrions même identifier une sorte de nécessité anthropologique qui nous pousse, toutes et tous, à consommer des drogues. Dans ce cas, la consommation apparaît comme étant indispensable afin de réduire l'influence de notre finitude sur nos expériences de vie quotidienne.

Ce qui fait que certains produits semblent plus acceptables que certains autres, c'est la tradition. Néanmoins, toutes les études et analyses prouvent, par exemple, que l'alcool crée beaucoup plus de problèmes dans la société que le cannabis. Pourtant, le premier reste légal alors que le second ne l'est toujours pas. En conséquence, les personnes qui rencontrent des problèmes avec l'alcool sont dirigées vers les services de santé, alors que les personnes qui rencontrent des problèmes avec n'importe quelle autre drogue sont dirigées vers la justice.

Cette réalité semble aberrante, mais elle est néanmoins effective. Se focaliser sur le produit permet le développement d'une approche plus efficace, plus cohérente et plus en phase avec les réalités contemporaines.

Si on se concentre sur le cas spécifique du cannabis, on observe que sa consommation peut avoir des effets bénéfiques sur chacun d'entre nous. Certes, cette substance peut également avoir des effets négatifs, mais pas davantage que ce que l'on observe des conséquences de la consommation d'autres produits qui sont en vente légale. Que ce soit *via* le THC[2] ou *via*

[2] Le *Δ-9-tétrahydrocannabinol*, plus communément appelé THC, est le cannabinoïde le plus abondant et le plus présent dans la plante de cannabis. Le tétrahydrocannabinol possède des propriétés psychoactives agissant sur le psychisme en modifiant le rythme cérébral, il possède également des vertus anti-inflammatoires et anti-métastatiques. Il a été isolé en 1964 par le professeur Raphaël Mechoulam et Yechiel Gaoni de l'*Institut Weizmann* de Rehovot, en Israël.

le Cbd[3], les tests qui ont été réalisés démontrent une efficacité indéniable pour le traitement de la douleur, des nausées, du stress et des problèmes d'appétit.

Ce qui bloque, ce qui fait que nous sommes toujours enfermés dans ce paradigme moraliste, c'est la résistance au changement. Il est plus simple de vivre avec ses habitudes, bonnes ou mauvaises, que de remettre en question ses certitudes. Nous nous enlisons alors dans une forme d'hypocrisie politique, car tout le monde sait que cette consommation existe, elle reste tolérée dans certains cas, mais le droit pénal continue de sanctionner les comportements consommateurs.

C'est pour toutes ces raisons que le *Centre d'Action laïque* a souhaité se mobiliser en faveur d'une modification de la loi de 1921. Non seulement, cet engagement est le résultat de toutes les analyses qui nous ont été présentées tout au long de la journée, mais surtout, c'est le résultat de la prise en considération des valeurs défendues par le mouvement.

La laïcité se refuse à définir, de manière paternaliste et arbitraire, ce qui est bon ou mauvais pour les gens. Il revient à chacun, faisant usage de sa liberté individuelle, de définir si, oui ou non, il désire consommer l'un ou l'autre produit psychotrope. Il est préférable de responsabiliser que de criminaliser, d'encourager l'autonomie que de s'enfermer dans l'assistanat, de respecter les libertés individuelles que de chercher à les restreindre.

On peut observer, objectivement, que les choses évoluent dans le sens de ces revendications. Les différents sondages réalisés par le Cal témoignent qu'une majorité de citoyens belges sont prêts à franchir le pas de la régularisation. Un grand nombre de partis politiques, nous en avons eu la confirmation pendant l'après-midi, semblent prêts à appuyer des propositions de lois progressistes qui défendraient une approche différente du paradigme moraliste contemporain.

[3] Le *cannabidiol* (Cbd) est un cannabinoïde présent dans le cannabis. Il est le deuxième cannabinoïde le plus étudié après le Thc et a une concentration (en pourcentage de matière sèche) de 0,1-2,9 pour cent. Le cannabidiol module les effets du Thc. Il aurait également des propriétés psychoactives, mais de plus amples études scientifiques objectives doivent être menées pour clarifier ces effets sur le fonctionnement cérébral. D'autres recherches montrent également que le Cbd augmente la vigilance. Il pourrait faire décroître le taux d'élimination du Thc dans le corps en interférant dans son métabolisme dans le foie. Le cannabidiol est un produit très lipophile et se retrouve dans le lait maternel. Il aurait également un effet sur les récepteurs à la nicotine et jouerait un rôle dans l'arrêt et le sevrage du tabac. Médicalement, il est utilisé pour traiter les convulsions, l'inflammation, l'anxiété et les nausées, ainsi que pour inhiber la croissance des cellules cancéreuses. Des études récentes ont démontré qu'il serait efficace dans le traitement de la schizophrénie, qu'il pourrait également soulager les symptômes de la dystonie. Des recherches sont en cours comme traitement contre l'épilepsie.

Au regard de tout ce qui a été exprimé tout au long de la journée, au regard des valeurs humanistes de respect, d'émancipation et d'autonomie défendues par le mouvement laïque, au regard des réalités sociétales et en prenant en considération la nécessité de s'inscrire dans une dynamique progressiste, il apparaît particulièrement important de poursuivre ce travail de revendication dans l'espoir qu'il finisse par aboutir.

Sauf à assumer que l'on s'installe dans une attitude rétrograde et moraliste, il est compliqué de s'opposer ouvertement à cette revendication libérale concernant la réglementation de la vente du cannabis. Cependant, il serait naïf de s'imaginer qu'une nouvelle loi pourra être votée sans que cela ne génère des oppositions fortes. Il est indéniable que la défense d'un dossier comme celui-ci demande du courage politique pour aboutir.

Cela étant, du côté de la laïcité, nous sommes habitués à défendre des idéaux qui ne font pas l'unanimité. Funérailles civiles, le droit de mourir dans la dignité, la sortie de l'IVG du *Code pénal*, le cours de philosophie et de citoyenneté, l'ÉVRAS[4]... Nous avons appris, au fil du temps, à persévérer dans nos revendications en espérant que les mentalités évolueront vers toujours plus d'humanisme, plus de liberté, plus d'égalité et plus de solidarité.

En ce qui concerne le dossier des drogues, et plus spécifiquement la question de la réglementation de la vente du cannabis, nous ne pouvons que nous réjouir en constatant qu'un si grand nombre de personnes nous soutiennent et se disent prêtes à évoluer dans le sens de ce que nous réclamons. Tout laisse à penser que nous sommes en droit d'adopter une attitude optimiste et que l'évolution en cours finira par aboutir à l'instauration d'un paradigme pragmatique, plus réaliste que ce que nous connaissons actuellement.

Dans l'attente, nous continuerons d'agir, quotidiennement, dans l'espoir d'accélérer ce processus. Ce faisant, nous nourrissons l'espoir de voir de plus en plus de personnes nous rejoindre et porter cette revendication à nos côtés.

Il ne suffit pas de constater qu'une majorité de personnes défend une même idée, car il sera toujours nécessaire de se mobiliser pour faire évoluer la société.

[4] L'ÉVRAS, c'est l'*Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle*. L'ÉVRAS est un moyen de favoriser la santé et le développement affectif, sexuel et relationnel de tous les jeunes.

Conclusions

Cannabis,
réglementons !
Libres, ensemble

Nos Toiles@penser 2017

disponibles sur demande et sur notre site http://www.lapenseeetleshommes.be

Ambitions de la laïcité

Du bon usage de la laïcité, Marc Jacquemain
Manifeste d'interdépendance — Aepl, Association européenne de la Pensée libre
Le combat des Lumières, Marcel Voisin
L'islam dans la laïcité. Émile Combes, réformateur des medersas algériennes, 1892-1895, Pierre Besses

Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Une boîte à outils contre le créationnisme, Stéphane Louryan

Avancées en faveur de l'éducation

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, révolution ou illusion, Claude Wachtelaer

Au féminin

Le harcèlement à l'égard des femmes
Introduction, Latifa Aït Baala
Touche pas à ma pote, Béa Ercolini
Le harcèlement, une question d'émotions ?, Patricia Melotte
Que dit la loi ?, Abella Martin
Le harcèlement : une telle violence, Viviane Teitelbaum
Les actions, Collectif

La Justice

Vous avez dit Justice ? Violences et fantasmes du système pénal
La violence de l'État, Geoffroy de Lagasnerie
La détermination de la responsabilité pénale par la justice, Geoffroy de Lagasnerie
Vision de la répression opérée par le système pénal, Geoffroy de Lagasnerie

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance...

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance..., Agora Pensée libre

Bien-pensance ou pensée dominante ?, Agora Pensée libre

Les polémistes d'hier et d'aujourd'hui ?, Agora Pensée libre

Et si on en finissait avec le politiquement correct...

Les dérives de la perversion, Agora Pensée libre

Le loup dans la bergerie, Agora Pensée libre

La querelle du créationnisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct et le racisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct dans ses différentes évolutions, Agora Pensée libre

L'Europe

Que faire, face à la situation géopolitique de l'Europe ?

Le contexte géopolitique, Midi de la Pensée libre

La relation Otan-Union européenne, Midi de la Pensée libre

Les États-Unis d'Europe, Midi de la Pensée libre

La défense européenne, Midi de la Pensée libre

La société européenne de défense, Midi de la Pensée libre

L'Europe et ses frontières, Midi de la Pensée libre

Réflexions à propos de l'islam

Les Lumières dans l'islam, Rudi Roth

Solidarité, société décente, une réponse humaniste

De quoi parlons-nous ?, Charles Coutel

La crise de la solidarité, Charles Coutel

La crise de l'humanisme et la solidarité, Christophe Habas

Histoire de la franc-maçonnerie, René Le Moal

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications et de nos programmes d'émissions télévisées et radiophoniques ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française